

Financements régionaux et transition de l'élevage : quels leviers pour des modèles plus durables ?

Gros plan sur 5 Régions emblématiques :

- *Bretagne*
- *Pays de la Loire*
- *Hauts-de-France*
- *Grand Est*
- *Nouvelle Aquitaine*

Sommaire

Introduction : Un modèle agricole qui emprisonne les animaux et les éleveurs	1
Des Régions d'élevage qui prennent peu en compte l'enjeu du bien-être animal	3
1. Bretagne : une Région qui peine à amorcer sa transition	4
2. Pays de la Loire : une Région qui oscille entre durabilité et productivité.....	5
3. Hauts-de-France : une industrialisation accélérée, avec peu d'initiatives pour la transition	6
4. Nouvelle-Aquitaine : la Région la plus engagée dans la transition	7
5. Grand Est : une restructuration rapide et un soutien assumé à l'industrialisation	8
Conclusion : Le territoire, un échelon clé, à condition d'en faire un levier de transition	9
Façonner l'élevage de demain : des leviers régionaux à mobiliser.....	9
Les Régions ne peuvent pas transformer seules l'élevage : tous les acteurs doivent prendre leur part	10
Nos recommandations pour des financements plus transformateurs pour l'élevage	11
1. Introduire de véritables conditionnalités dans l'accès aux aides publiques	11
2. Prioriser et bonifier les pratiques vertueuses dans l'attribution des aides.....	11
3. Anticiper les évolutions réglementaires et accompagner les éleveurs dans la transition.....	12
4. Soutenir la demande pour les filières en transition et assurer des débouchés aux éleveurs	12
5. Articuler les politiques publiques pour une transition cohérente.....	12

Introduction : Un modèle agricole qui emprisonne les animaux et les éleveurs

L'élevage français traverse à bas bruit une mutation structurelle inédite. Depuis les années 1970, plus de 75% des exploitations agricoles françaises ont cessé leur activité. Entre 2010 et 2020, c'est l'élevage qui a le plus reculé : deux exploitations sur trois qui ont disparu étaient spécialisées en élevage. Sur ces dix années seulement la France a perdu 31% de ses fermes d'élevage. Mais **loin d'entraîner une disparition de l'élevage, ce mouvement a plutôt débouché sur une concentration accrue des cheptels dans un nombre toujours plus réduit d'exploitations.** Une dynamique d'industrialisation de l'élevage qui se renforce face aux crises les plus récentes après 2020 (post covid, inflation, guerre en Ukraine, etc).

L'intensification des filières d'élevage a entraîné le développement de pratiques qui nuisent gravement au **bien-être animal**, notamment par **l'augmentation des densités d'animaux** dans les filières avicole et porcine.

Les **impacts environnementaux** et sur la **santé publique** sont également massifs : outre les pollutions directes liées à une surdensité en élevage, la spécialisation des territoires contribue à la pollution des eaux (algues vertes en Bretagne), la destruction des infrastructures écologiques (haies, mares, prairies), aggrave la perte de biodiversité du fait notamment du retournement des prairies et de l'intensification des cultures végétales destinées à l'alimentation des animaux (avec des impacts négatifs sur la santé des sols, la

ressource en eau et le recours aux engrais de synthèse en majorité importés). L'usage d'antibiotiques en élevage, bien que stabilisé sur certains usages, reste à des niveaux très élevés, qui menacent la santé humaine (antibiorésistances).

Les **impacts sociaux** sont également importants pour les éleveurs eux-mêmes qui subissent la pression économique avec des investissements plus importants requis et la pression sur les prix exacerbée par la concurrence en grande partie intra-européenne. Certaines filières, comme la filière bovine (allaitante et laitières), restent dépendantes d'aides publiques qui pallient les pertes de revenu. Sans compter la **fragilisation extrême des filières** face aux transmissions de maladies animales, comme la grippe aviaire, facilitées par l'intensification.



Devant ces impacts, dont les agriculteurs, les citoyens ou encore les consommateurs sont de plus en plus conscients, **le statu quo n'est pas une option : il faut engager des transitions vers des pratiques plus durables en élevage**¹. Pourtant, le mouvement de restructuration de l'élevage en cours, tel que rappelé ci-dessus, sous la pression à court terme du marché, est à l'exact opposé. **Le coût de cette transition n'est donc pas ou très mal supportée par le marché.** Or, il ne peut pas être supporté par les seuls éleveurs

alors qu'ils sont généralement le maillon le plus précaire de la chaîne agroalimentaire².

Face à ce constat, la réorientation des financements publics est une **condition essentielle à la transition de l'élevage**. Avec la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, **les Régions ont désormais la main sur les dispositifs européens d'aides à l'investissement et à l'installation agricoles**. Elles disposent donc de leviers stratégiques pour transformer les pratiques d'élevage.

Les Régions favorisent-elles des pratiques plus favorables au bien-être animal ? Soutiennent-elles les agriculteurs qui s'engagent dans une transition agroécologique réellement impactante ? Quelles orientations prennent-elles pour rendre cohérente l'offre et la demande de produits issus de l'élevage durable ?



¹ Réussir la transition agro-écologique en Europe, TYFA, IDDRI, Projet en cours

² Source : Rapport de recherche réalisé par le BASIC, dans le cadre d'une étude portée par le Secours Catholique – Caritas France en partenariat avec le

Réseau des Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques, "L'Injuste Prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ?"

Des Régions d'élevage qui prennent peu en compte l'enjeu du bien-être animal

Démarche

Notre étude s'attache à analyser la manière dont **cinq Régions emblématiques d'élevage** – Bretagne, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine – mettent en œuvre ces financements et intègrent (ou non) des critères de transition agroécologique et de bien-être animal dans leur politique de soutien aux filières.

Ces différences de mise en œuvre des politiques peuvent répondre à des enjeux régionaux différents en matière d'élevage, mais aussi être le fruit de divergences de vision pour le futur des élevages. L'analyse des politiques régionales est ainsi ancrée dans une description des caractéristiques principales des filières d'élevage dans chaque territoire, ainsi que du positionnement stratégique de chaque région en la matière.

Elle révèle que les **stratégies adoptées varient considérablement d'un territoire à l'autre**. Certaines s'engagent dans la transition agroécologique, tandis que d'autres continuent à soutenir l'industrialisation de l'élevage. Mais dans l'ensemble, elles prennent peu en compte le bien-être animal.

Méthodologie

L'analyse repose sur trois principaux axes méthodologiques :

1. Examen des politiques régionales via l'analyse des documents stratégiques et administratifs.
2. Entretiens qualitatifs menés auprès des administrations régionales, d'élus et d'acteurs associatifs.
3. Analyse comparative des dispositifs d'aides à l'installation et aux investissements, afin d'évaluer leur rôle dans la transformation des modèles d'élevage.

Périmètre

Ces 5 Régions ont été choisies car elles doivent administrer des territoires caractérisés à la fois par une forte concentration d'animaux - la Bretagne et les Pays de la Loire en tête - mais également une forte présence d'élevages de volailles, de porcs et de vaches laitières, des productions qui concentrent les enjeux de bien-être animal les plus importants. Ce sont également les régions dans lesquelles nous pouvons observer un mouvement de concentration des élevages les plus importants, avec des impacts sur le bien-être animal particulièrement délétères.

1. Bretagne : une Région qui peine à amorcer sa transition

Quelle est la situation actuelle ?

- **Cœur historique de l'élevage industriel en France**, la Bretagne concentre **56 % des porcs, 36 % des poules pondeuses et 30 % des poulets de chair** du pays.
- **La concentration des cheptels continue** : entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations d'élevage a diminué de 30 %, mais le **cheptel par exploitation a fortement augmenté** (jusqu'à +105 % pour les poules pondeuses).
- Le nombre d'animaux élevés en bio **recule** (–12 % pour les poules pondeuses et –20 % pour les poulets de chair entre 2022 et 2023).

Quels sont les objectifs affichés par la Région ?

- La Bretagne revendique une **approche progressive** inspirée des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).
- Elle mise sur une **transition de tous les modèles**, sans distinguer entre les modes de production selon leurs impacts.
- Son Plan Bio affiche un **soutien affirmé à l'AB**, tout en conservant le modèle industriel dominant.

Comment sont orientées les aides publiques ?

- **Aide à l'installation : Aucune bonification pour l'AB.**
- **Aide à l'investissement : Bonus de +15 % pour l'AB**, mais les mécanismes de priorisation des aides mettent sur un pied d'égalité l'AB et la HVE, bien moins exigeante.
- **Le Contrat de Transition Agroécologique (CTAE)** : en théorie, il vise à favoriser les exploitations engagées dans des pratiques plus durables. **En pratique, ses exigences restent faibles et peu contraignantes.**

- Les pratiques transformatrices des modes de productions ne sont pas identifiées : **l'élevage hors cage ou l'accès au plein air ne font pas partie des critères**. Une exploitation peut être éligible avec des engagements limités sur la transition.
- **Les critères spécifiques au bien-être animal portent sur les modèles les plus extensifs** (parcours de volaille arborée et aménagement de chemins de pâturage) **et sont faiblement notés**, ce qui limite leur influence sur les choix des éleveurs

En résumé, le CTAE introduit une forme de conditionnalité, mais **son niveau d'entrée est bas, limitant l'effet transformateur, sans bonification efficace pour les pratiques les plus vertueuses.**

En résumé : La Bretagne affiche une volonté de transition, mais sans remise en question de son modèle intensif. Les aides encouragent timidement l'AB, sans exclure les pratiques néfastes qui peuvent concurrencer les pratiques les plus vertueuses.

2. Pays de la Loire : une Région qui oscille entre durabilité et productivité

Quelle est la situation actuelle ?

- **Deuxième région d'élevage en France**, les Pays de la Loire sont particulièrement marqués par l'**essor de la volaille** (+18 % de poulets de chair en 20 ans).
- La région est **moins industrialisée que la Bretagne**, mais la concentration y reste importante et croissante.
- **Un dynamisme sur le bio** : le nombre d'exploitations en AB a **augmenté de 137 % en 10 ans**, et la région mise sur **les circuits courts et les labels de qualité**.

Quels sont les objectifs affichés par la Région ?

- La Région affirme vouloir **accélérer la transition agroécologique et reconnaît explicitement** que le bien-être animal devient un **enjeu clé pour les consommateurs**.
- Sa stratégie "De notre terre à notre table" met en avant **le besoin d'évoluer vers des pratiques plus durables**, en utilisant notamment les aides aux investissements.
- Elle affirme vouloir **aider les entreprises** à évoluer vers des pratiques favorisant le bien-être animal

Comment sont orientées les aides publiques ?

- **Aide à l'installation** : Bonus de +7 000 € pour les installations en AB dans la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et aide forfaitaire à l'installation hors DJA de 7000€.
- **Aide à l'investissement** :
 - Depuis 2024, une "**Démarche de transition**" est obligatoire pour bénéficier des aides FEADER.
 - **Mais les exigences sont limitées** : un autodiagnostic de l'exploitation et une simple formation de 2 jours suffisent, **sans engagement clair sur le bien-être animal ou la transition agroécologique**.

En résumé : Les Pays de la Loire affichent une ambition en matière de transition vers des pratiques plus respectueuses du bien-être animal, mais les aides publiques ne sont pas toutes conditionnées, ce qui relativise l'efficacité réelle dans la transition.

3. Hauts-de-France : une industrialisation accélérée, avec peu d'initiatives pour la transition

Quelle est la situation actuelle ?

- La région a **perdu 87 % de ses fermes bovines en 50 ans** et les **élevages de volailles et de porcins ont quasiment disparu en ne conservant qu'un petit nombre d'élevages de grande taille** :
 - +233% entre 2000 et 2020 pour le cheptel moyen en élevage porcin
 - +1230% entre 2000 et 2020 pour le cheptel moyen en volailles
- L'élevage bovin, dominant, est **ultra-spécialisé et productiviste** : **le pâturage est très faible**, avec 1,6 mois de pâturage par an en moyenne (soit 2 mois de moins que la moyenne nationale).
- La transition agroécologique semble **quasiment absente** : seuls **6,1 % des exploitations agricoles sont bio**, la plus faible proportion en France. En 2020, **moins de 4% des animaux élevés dans les Hauts-de-France étaient issus d'un atelier biologique**

Quels sont les objectifs affichés par la Région ?

- **Aucun engagement clair en faveur de la transition agroécologique.**
- La Région mise sur **des objectifs de productivité** avant ceux relatifs à la durabilité.
- Le bien-être animal est mentionné comme **un critère pouvant améliorer la vente des produits.**

Comment sont orientées les aides publiques ?

- **Aide à l'installation** : Bonus légèrement plus élevé pour l'AB que pour HVE ou MAEC.
- **Aide à l'investissement** :
 - **Aucune conditionnalité forte** en faveur du bien-être animal.
 - Les bonus AB sont en concurrence avec d'autres bonus, ce qui limite leur impact.

En résumé : Les Hauts-de-France privilégient **une approche assez classique de la compétitivité orientée vers la productivité des élevages**, avec **très peu d'incitations** à une transformation durable.

4. Nouvelle-Aquitaine : la Région la plus engagée dans la transition

Quelle est la situation actuelle ?

- **Un élevage moins industrialisé** : la région a perdu 32 % de ses élevages en 10 ans, mais la concentration des cheptels reste plus modérée qu'ailleurs. **La part du Bio en poulets de chair élevés est deux fois plus élevée que la moyenne nationale.**
- **Un élevage fortement ancré autour de la filière allaitante qui a remplacé l'élevage laitier** : **21 % des vaches allaitantes françaises** y sont élevées et le cheptel laitier a diminué de **48%** en 10 ans pour tomber à 4% du cheptel national.
- Cette région est également marquée par **l'élevage de canards, gras et à rôti**, représentant respectivement 36% et 16% de la production nationale.

Quels sont les objectifs affichés par la Région ?

- **Une politique pionnière** avec le plan Néo Terra (2019) :
 - **Soutien affirmé à l'agroécologie et au bien-être animal.**
 - **Objectif de relocaliser la transformation agroalimentaire.**
- **Vote en 2018 d'une motion pour cesser de financer les élevages de poules pondeuses en cage.**

Comment sont orientées les aides publiques ?

- **Aide à l'installation** : Bonus pouvant aller jusqu'à **77 % pour les installations en AB.**
- **Aide à l'investissement** :
 - **Double conditionnalité sur la transition agroécologique et le bien-être animal.** Pour être éligibles aux aides, les exploitations doivent respecter des critères agroécologiques généraux, ainsi que des critères de bien-être animal spécifiques à chaque filière d'élevage.
 - **Critères de sélection** favorisant nettement l'AB, le pâturage et l'élevage en plein air.

En résumé : La Nouvelle-Aquitaine est **la Région la plus avancée**, avec **des dispositifs d'aide clairement orientés vers la transition.**

5. Grand Est : une restructuration rapide et un soutien assumé à l'industrialisation

Quelle est la situation actuelle ?

- Si le nombre d'exploitations agricoles a moins baissé en Grand Est qu'en moyenne nationale depuis 50 ans (-66% contre -75%), la région a connu une **réduction plus marquée des exploitations d'élevage entre 2010 et 2020**, avec une baisse de **34 %**
- L'élevage y est **de plus en plus spécialisé et intensifié** :
 - Le **nombre de poules pondeuses par exploitation a été multiplié par 8 en 10 ans**, le nombre de **porcs** par exploitation a augmenté de +139% et **celui de bovins laitiers de +47%**.
- La région présente un **profil contrasté en matière d'agriculture biologique** : **22,5 % des poules pondeuses sont élevées en bio**, un des taux les plus élevés de France mais la part des filières **porcines et poulets de chair en bio est plus faible que la moyenne nationale**, et la dynamique de conversion reste faible.

Quels sont les objectifs affichés par la Région ?

- La stratégie agricole régionale, "**Préparer l'agriculture de demain**" (2020), met en avant **la compétitivité et la modernisation** comme axes prioritaires.
- Le bien-être animal **n'est pas mentionné** comme un enjeu stratégique.
- La Région a adopté un **Plan Bio 2023-2027**, avec un objectif d'atteindre **11 % de SAU en bio d'ici 2027**. Ce plan **reste isolé** et peu intégré aux autres politiques agricoles.

Comment sont orientées les aides publiques ?

- **Aide à l'installation** : **Aucune bonification pour l'AB.**
- **Aide à l'investissement** :
 - La bonification pour l'AB est **en concurrence avec d'autres priorités** (ex : , possibilité de substitution avec la bonification MAEC, limite du cumul des bonifications).
 - **Aucune conditionnalité stricte sur le bien-être animal ou la transition agroécologique.**

En résumé : le Grand Est affiche une **ambition pour l'agriculture biologique via son Plan Bio**, mais **continue à soutenir l'industrialisation de l'élevage en parallèle**. Les aides publiques ne sont pas conditionnées à des critères environnementaux et les critères de priorisation sont peu discriminants, **limitant ainsi toute réelle transition**.

Conclusion : Le territoire, un échelon clé, à condition d'en faire un levier de transition

Façonner l'élevage de demain : des leviers régionaux à mobiliser

L'analyse des politiques régionales en matière d'élevage révèle **un manque d'ambition global** face aux enjeux de bien-être animal et de transition agroécologique. La plupart des Régions **ne mentionnent pas le bien-être animal dans leurs stratégies agricoles**, et lorsqu'elles le font, il est rarement traduit en **critères concrets et contraignants** dans leurs dispositifs d'aide.

Lorsqu'elles parlent de transition, **les Régions placent souvent l'agriculture biologique au même niveau que la Haute Valeur Environnementale (HVE)**, une certification qui ne comporte **aucun critère sur l'élevage**. Les bonifications accordées aux modèles plus durables restent **trop faibles**, ce qui limite leur impact.

On observe tout de même de **fortes disparités territoriales** :

- **Pays de la Loire et Bretagne** : affichent des objectifs ambitieux, mais leurs dispositifs restent insuffisants pour inverser la dynamique d'industrialisation de l'élevage.
- **Grand Est et Hauts-de-France** : privilégient une approche tournée vers la compétitivité et la productivité, avec peu ou pas de conditionnalités favorisant l'agriculture durable
- **Nouvelle-Aquitaine** : est la Région la plus avancée, avec des dispositifs de financements mieux orientés vers l'agriculture biologique et des critères plus exigeants en matière de bien-être animal. L'effet sur les filières d'élevage reste encore à prouver.

Contrairement aux idées reçues sur le caractère efficace des politiques

territorialisées, sur les 5 Régions étudiées, **les politiques régionales actuelles ne sont donc pas vraiment un levier de transition agroécologique**. La proximité entre les acteurs agricoles ou encore l'existence d'un bassin de production ne garantit pas en soi **des politiques d'accompagnement adaptées aux enjeux de demain**. Encore faut-il mobiliser les leviers dont disposent les Régions. **Le territoire est une échelle clé pour accompagner la transformation de l'élevage**, car il permet d'adapter les politiques aux réalités locales et de structurer des filières de proximité. Cependant, pour que cet échelon joue pleinement son rôle, il faut que les fonds qu'il gère soient orientés **stratégiquement et conditionnés à des engagements en matière de durabilité**. Comme ont commencé à le faire certaines Régions, il faut passer d'une logique où les aides publiques sont octroyées "prioritairement" aux exploitations qui s'engagent dans les transitions, à une logique où celles-ci sont octroyées "à condition" que des engagements soient pris.

Les Régions ne peuvent pas transformer seules l'élevage : tous les acteurs doivent prendre leur part

Si les Régions ont un rôle clé dans l'orientation des politiques agricoles, **elles ne détiennent qu'une fraction des leviers financiers**. Les Régions gèrent **seulement une fraction du second pilier de la PAC** (3,5 Md€ des 10 Md€ du FEADER 2023-2027 sont gérés par les Régions et 6,5 Md€ par l'Etat), tandis que **les aides du premier pilier (paiements directs à l'hectare), qui représentent l'essentiel du budget agricole (35Md€ sur 2023-2027), ont peu d'effet transformateur et échappent à leur compétence**.

De plus, **les exploitants agricoles ne sont qu'un maillon de la chaîne alimentaire**. L'amont et l'aval (industries agroalimentaires, grande distribution, restauration collective) **influent fortement sur leurs marges de manœuvre et sur leur capacité à évoluer vers des modèles plus durables**. La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs, ainsi qu'un travail **jusqu'au consommateur**, sur les modèles alimentaires et l'environnement alimentaire, est nécessaire pour façonner un élevage plus vertueux pour demain.



Nos recommandations pour des financements plus transformateurs pour l'élevage

Pour que les Régions jouent pleinement leur rôle dans la transformation de l'élevage, **cinq évolutions majeures sont nécessaires** :

1. Introduire de véritables conditionnalités dans l'accès aux aides publiques

Les financements régionaux ne doivent plus servir à **pérenniser ou sécuriser** des pratiques intensives. Aujourd'hui, les aides peuvent encore bénéficier à des systèmes d'élevage néfastes sur le plan environnemental et du point de vue du bien-être animal. Il faut :

- **Exclure du soutien régional les projets qui ne s'engagent pas dans une transition réelle** (ex. élevage en cage, surdensités).
- **Intégrer des critères stricts et progressifs** pour conditionner l'accès aux aides à des engagements mesurables en faveur de l'environnement et du bien-être animal.

2. Prioriser et bonifier les pratiques vertueuses dans l'attribution des aides

Aujourd'hui, les **bonifications pour les élevages durables sont insuffisantes** et ne permettent pas d'inciter efficacement les éleveurs à abandonner les pratiques intensives. Il faut :

- **Orienter en priorité les financements vers les élevages engagés dans une transition agroécologique réelle** (élevage plein air, accès au pâturage, autonomie alimentaire).
- **Différencier clairement les niveaux de certification** : ne plus mettre sur un pied d'égalité des démarches aux exigences très variables (ex. AB et HVE).
- **Renforcer significativement les bonifications** pour les modèles respectueux du bien-être animal et de l'environnement.

3. Anticiper les évolutions réglementaires et accompagner les éleveurs dans la transition

Les Régions doivent jouer un rôle d'**anticipation** face aux évolutions réglementaires à venir, notamment celles du **Paquet Bien-Être Animal (BEA) de l'Union européenne**. Il faut :

- **Orienter en priorité les aides régionales FEADER** vers les investissements qui seront concernés par une évolution législative (ex. sortie des cages, amélioration des conditions d'élevage).
- **Mettre en place un plan d'accompagnement spécifique** pour les éleveurs concernés, intégrant un **soutien financier à l'investissement et à la formation** pour réussir leur transition.

4. Soutenir la demande pour les filières en transition et assurer des débouchés aux éleveurs

Accompagner la transition de l'élevage ne peut se limiter aux seuls éleveurs : **les débouchés économiques doivent être organisés et soutenus** pour assurer la viabilité de ces productions. Il faut :

- **Respecter et renforcer les obligations EGAlim**, en assurant un approvisionnement durable et local en produits issus de l'élevage dans la restauration collective publique.
- **Prioriser l'investissement dans les outils de transformation (abattoirs, fruitières, etc.)** adaptée aux productions durables pour garantir une autonomie de ces filières d'élevage et assurer un lien de proximité entre éleveurs et consommateurs.
- **Développer des filières en Agriculture Biologique, de l'amont à l'aval**, pour assurer une meilleure rémunération des éleveurs et inciter à la transition.
- **Renforcer les moyens alloués aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** et les recentrer sur un objectif de **transition agroécologique**.

5. Articuler les politiques publiques pour une transition cohérente

Les politiques régionales ne peuvent pas être dissociées d'une réflexion plus large à l'échelle nationale et européenne. Une transition réussie nécessite une **cohérence dans l'évolution des aides publiques** et des stratégies agricoles. Il faut :

- **Soutenir une évolution des cheptels maîtrisée et adaptée** aux enjeux environnementaux du territoire, en limitant les décapitalisations subies aujourd'hui dans les fermes les plus engagées dans la transition.
- **Adopter un plan national de transition de l'élevage**, articulant **un volet relatif à la production avec un volet relatif à la consommation**, avec des objectifs chiffrés et territorialisés.
- **Faire évoluer la PAC** pour aligner les financements européens avec les enjeux de transition, notamment :
 - Encourager la logique "**Food Not Feed**", et privilégier les cultures pour l'alimentation humaine plutôt que celles destinées à l'alimentation animale.
 - **Rétablir les aides au maintien en agriculture biologique**, pour stabiliser les fermes déjà engagées dans la transition.
 - **Augmenter les fonds du Pilier II** pour financer plus largement les transitions agroécologiques.
 - **Introduire des éco-régimes liés au bien-être animal**, en imposant des critères exigeants et des montants incitatifs.



Nous contacter :

CIWF France
22 rue du Sentier
75002 Paris
France
Tél : 01 79 97 70 50
Mail : infofrance@ciwf.fr

Compassion in World Farming France est une association Loi 1901.

Ce rapport et sa synthèse ont été réalisés en collaboration avec [JumL, agence d'analyse, conseil et plaidoyer](#)



Contact : r.guidoum@juml-transitions.com

MERCI

Retrouvez de nombreuses informations sur le bien-être des animaux de ferme
sur www.ciwf.fr et sur www.agrociwf.fr



ciwffrance



ciwf_france



ciwf_fr



ciwffrance



CIWF France